

20<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

20<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
TÉLÉPHONE 34	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — ).....	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

Est-il vrai que l'humanité soit condamnée à faire toujours la guerre parce qu'on l'a toujours faite ? — Ce qu'on essaye de faire croire au peuple italien.

La Société des Nations va tenir, à Genève, sa prochaine Assemblée Générale. Le gouvernement a désigné les membres de la délégation française dirigée par M. Briand. Et cela nous vaut dans la presse hostile un nouveau déchaînement de fureur contre l'homme de Locarno et contre les « dangereux chimériques » de la paix...

« Pour conclure tout débat par un coup définitif, on nous sort la dernière raison, l'argument-massue, celui qui écrase le contradictoire et met à néant la contradiction... »

— Oui, Monsieur, il y aura encore la guerre parce qu'il y a toujours eu la guerre. L'humanité ne change pas. Elle obéit à une loi de la Nature. Voyez les animaux ! Du haut en bas de l'échelle des espèces le fort mange le faible et l'individu armé exterminer le désarmé. C'est ainsi et ni vous ni moi n'y pouvons rien !

— Ainsi, le grand vainqueur du monde ce serait le ver par qui, finalement, nous serons tous mangés. Et ce sont des raffinés de l'intellectualisme qui disent ça, parfois des moralistes et des croyants, mais toujours des gens qui prétendent défendre la civilisation contre la barbarie ! Mais c'est eux les barbares ! Mais comment ne sentent-ils pas qu'il y a dans leur théorie l'affreuse négation de toute fertilité et de toute grandeur humaine ? Elle aboutit au plus dégradant « à quoi bon ? » Si cet immense et prodigieux effort de l'humanité poursuivi jour après jour, pendant des siècles et des siècles, sous la direction d'une élite sans cesse renouvelée de mages, de prophètes, de savants, de philosophes, d'artistes et de penseurs, si tout cela n'a même pas servi à lui valoir une autre destinée morale que celle de l'animal, alors tout n'est qu'une amère dérision et rien ne vaut la peine d'être défendu.

Et nous, profanes, qui avions la naïveté de penser que la civilisation vaut quelque chose parce que précisément elle a pour but d'arracher l'homme à cette loi de Nature, de l'améliorer, de le perfectionner et de le grandir ! Mais, au fait, si elle n'est pas celle qu'on nous dit un peu ce qu'elle peut bien être ?

Il s'agit de savoir si parce qu'il n'y a pas de justice dans la Nature, il ne doit pas y en avoir dans la société et si l'humanité doit être régie d'après les lois de la jungle ? Si oui, que venez-vous nous parler de civisme, de patriotisme et au nom de quoi nous demandez-vous d'y sacrifier notre bien-être et notre vie ?

Heureusement que ça n'est pas vrai ! L'homme n'est pas voué au régime des bêtes. Depuis la barbarie des premiers âges, il a évolué, il a grandi. Il a réussi à se faire un sort meilleur. Il a réglé les rapports sociaux sur des principes qui sont à l'opposé des lois naturelles et tous ses progrès viennent de là. Nous sommes tout de même un peu différents des brutes primitives. Nous ne tolérerions plus entre nous les férociétés de l'ancien régime. Quelque chose est né qui n'existe pas aux temps de nature : le souci du bien. Et s'il y a encore de trop nombreuses injustices, nous les ressentons comme un mal à guérir au lieu de les subir comme une fatalité.

C'est dans le sens de cette grande évolution du progrès humain que travaillent au jour d'aujourd'hui les hommes qui veulent supprimer la guerre dans les rapports entre peuples comme elle a été supprimée dans les rapports entre individus. On peut discuter contre eux sur les voies et les moyens. On n'a pas le droit de condamner leur œuvre comme un méfait ni comme une chimère...

Nous savons bien que M. Briand et ses collègues français ne rapporteront pas de Genève une Fédération européenne toute montée. Nous sommes et cette entreprise qui lui vaut aujourd'hui les outrages de Français « patriotes » sera tenue plus tard pour une des plus nobles initiatives de notre pays !

## Informations

### La mission André

On croit savoir que le gouvernement suédois enverra un navire de guerre pour prendre possession des corps des explorateurs de la mission André, disparus depuis 1897 et qui ont été, il y a quelque temps, découverts près de la terre François-Joseph.

### La crise de la peseta

De source officielle, on dément formellement le bruit tendancieux d'après lequel l'ordonnance royale publiée dans la « Gazette Officielle » entrave et interdit toutes les opérations diverses ayant un but commercial avec l'étranger. Tout au contraire, il s'agit seulement d'empêcher, sur le territoire espagnol, de trop multiples transactions en un seul jour avec le même pays, car cela élève artificiellement les devises étrangères par rapport à la peseta.

### En Allemagne

Dans une allocution électorale prononcée à Brême, M. Treviran, ministre des territoires occupés, premier candidat de la liste conservatrice, a déclaré, entre autres choses, que son discours relatif au corridor polonais avait trouvé un tel écho parce que le monde a été étonné qu'un représentant d'un peuple sans défense ait osé dire ce qu'il ressentait, bien que la force lui fit défaut.

### En Hongrie

Gros émoi samedi à Budapest, où le bruit court que le jeune archiduc Otto, prétendant au trône, était arrivé secrètement en compagnie de sa mère, l'impératrice Zita, et allait tenter avec ses partisans un coup de main pour s'emparer du pouvoir. Mais ce ne fut qu'une fausse alerte.

### La Conférence européenne

A propos de la réunion annoncée pour le 8 septembre de la Conférence européenne à Genève, un journal anglais a fait remarquer que la discussion du rapport de M. Briand n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la S. D. N. et qu'il se pourrait qu'une décision soit prise avant une conférence privée entre les chefs des délégations.

### La Turquie et la S. D. N.

Il y a lieu de prévoir dans la politique étrangère turque d'importants changements qui se préparent en ce moment à Ankara. On aurait en vue, notamment, l'entrée de la Turquie dans la S. D. N.

### En Pologne

À l'issue d'un conseil des ministres, qui s'est réuni samedi après-midi et auquel assista le maréchal Pilsudski, le président du conseil, M. Slawek, s'est rendu chez le président de la République, auquel il a remis la démission collective du cabinet.

### Aux Indes

Le gouvernement de l'Inde semble assez irrésolu concernant les demandes de Gandhi, et pour l'instant, il fait répandre l'idée que les demandes du chef nationaliste demanderont un certain temps avant d'être complètement examinées, et que par conséquent, on ne peut pas les rejeter de but en blanc.

### Les Belles Lettres.

Désireux de renouveler l'affiche, sinon le théâtre, une salle de spectacles de Paris vient de reprendre *La Tour de Nesles*.

On ne peut espérer que le vieux mélodrame soit accueilli avec le même succès qu'en consacra la vogue il y a près d'un siècle puisque la première fut donnée en 1832, ce qui pourra être l'occasion d'un prochain centenaire.

Et cette vogue fut considérable. Elle résista du moins pendant longtemps à tous les ridicules. Et ils ne venaient pas tous de la pièce.

Ne raconte-t-on pas qu'un jour le figurant qui apportait comme message royal les lettres du roi à Buridan et qui devait en entrant annoncer sa mission en disant : « Lettres patentes du roi au capitaine Buridan ! » peut fixé sur le sens des mots qu'on lui avait appris, les prononça comme il les comprenait et s'écria d'une voix de tonnerre, car il tenait à son petit effet :

« Lettres épatautes du Roi au capitaine Buridan ! »

La salle naturellement partit d'un éclat de rire. Le figurant regarda un de ses voisins, et tout étonné lui dit en sourdine :

— Qu'est-ce qu'ils ont donc à rire, ces idiots-là ?

— Ce n'est pas étonnant, tu as dit : épatautes.

## IL Y A DIX ANS EN POLOGNE

### Est-il possible de laisser passer ce mois d'août sans évoquer celui d'il y a dix ans où se joua un drame dont nous ne saisissons guère qu'aujourd'hui toute l'ampleur ?

Je me souviens un des tout premiers jours d'août 1920 m'être trouvé à une table amie, en Savoie, où j'avais l'honneur d'être le voisin de Lord Derby, alors ambassadeur d'Angleterre à Paris. La conversation était tombée sur la situation de la Pologne, qui semblait désespérée. Les armées rouges russes, sous les ordres de Tuchaczewski, dévalaient sur un large front vers la Vistule. Tout semblait plier devant elles. A chaque heure, on s'attendait à apprendre la chute de Varsovie. Sur le conseil de l'Angleterre, une délégation polonaise était allée au Quartier Général russe négocier un armistice. Les transports de munitions envoyées par la France étaient arrêtées à Dantzig. L'Allemagne refusait catégoriquement tout transit de matériel de guerre.

— Vous avez tort, déclara Lord Derby, de vous obstiner en France à empêcher l'inévitable. Militairement, la Pologne est perdue. Il n'y a qu'à rechercher ce que diplomatiquement on pourra en sauver...

Une phrase que Foch m'avait dite quelques jours auparavant me revint à la mémoire. Je la répétai : « Un pays n'est jamais perdu que quand il avoue et signe sa perte... » J'ajoutai :

— Weygang est là-bas et la France est ici près. La France ne laissera pas tomber la Pologne... Et la Pologne ne se laissera pas tomber non plus...

— Eh ! bien, fit Lord Derby, si la Pologne ne tombe pas, je tire mon chapeau très bas à ceux qui l'arrêteront dans sa chute...

Il avait dit cela familièrement, mais sincèrement, car la grande erreur de l'Angleterre est toujours de croire à l'indéfectible. Et, à l'heure même où il le disait, la Pologne était précisément en train de justifier la parole de Foch et de se sauver dans un sursaut de volonté et d'héroïsme.

On sait bien aujourd'hui quelle fut la manœuvre de Pilsudski, qui s'apparente aux plus pures manœuvres napoléoniennes : le prélèvement sur les troupes polonaises en retraite d'un corps d'attaque qui devait prendre sur le flanc et l'arrière les armées de Tuchaczewski fixées sur la Vistule. La même manœuvre que celle de Joffre sur l'Ouirg. Mais ce qu'on sait moins c'est l'incroyable effort des fantassins polonais déguenillés, affamés, nu pieds et accomplissant des marches forcées de 40 kilomètres par jour. « C'est par les jambes, avait dit le commandant en chef dans son ordre du jour, que la bataille doit être gagnée. » Ce qu'on sait moins aussi, c'est après la surprise foudroyante et le premier recul des hordes rouges, la poursuite fantastique qui se prolongea pendant tout un mois sur une profondeur de 1.000 kilomètres, poursuivie au cours de laquelle les troupes polonaises harassées mais victorieuses firent plus de 100.000 prisonniers et ne perdirent pas 5.000 hommes. Ce qu'on sait moins surtout, c'est le danger auquel échappa ainsi non seulement la Pologne, mais l'Europe, si Varsovie avait été emportée...

« L'Allemagne bouillonnait, écrit-il, l'Angleterre fermentait, l'Italie où des ouvriers occupaient les fabriques était prête à l'insurrection prolétarienne. Dans tous les pays d'Europe, la situation du capitalisme était ébranlée. Il n'y a pas le moindre doute que, si nous avions été victorieux sur la Vistule, la révolution aurait embrasé de ses feux le continent européen tout entier. Sans notre défaite, peut-être la guerre polonaise serait-elle devenue l'anneau qui eût relié la révolution russe d'octobre à la révolution de l'ouest de l'Europe. »

Faisons la part de bluff que contient tout écrit bolcheviste. Ne retenons que le plan avoué et certain. Et demandons-nous si ce plan n'eût pas au moins partiellement réussi, en cas de victoire rouge sur la Vistule... La bataille livrée devant Varsovie n'a pas été une bataille livrée par la Russie à la Pologne, mais une bataille livrée par la barbarie à la civilisation. La civilisation a gagné. Et, comme le disait alors dans une interview le général Weygang : « Ce n'est pas seulement la Pologne qui est consolidée, c'est l'ordre européen. » Toujours simple et modeste, il ajoutait :

— Et surtout disons bien que cette magnifique victoire, qui entraîne des conséquences d'une portée incalculable, est une victoire polonaise. Les opérations militaires qui l'ont décidée furent exécutées par des généraux polonais, suivant un plan polonais. Mon rôle, ainsi que celui des officiers français de la mission, s'est borné à combler quelques lacunes dans les détails d'exécution. Nous avons collaboré de notre mieux à la tâche. Rien de plus. C'est l'héroïque nation polonaise qui s'est sauvée elle-même...

Je n'ai jamais revu Lord Derby depuis lors. Aussi galant que loyal, je ne doute pas qu'il ait tenu sa promesse et qu'il n'ait pas attendu l'armistice de Riga du 12 octobre 1920 pour « tirer son chapeau ». Mais, en ces journées anniversaires d'août, où il y a dix ans se renouvela le miracle des Champs Catalauniques, c'est le nôtre que nous devons tirer très bas devant tous ceux qui, dans les plaines de Pologne, arrêtaient une fois de plus la ruée des barbares vers l'Occident.

Stéphane LAUZANNE.

## EN PEU DE MOTS...

— On annonce que d'après une statistique récente, il y a 3 millions d'habitants à Shanghai

— Dans un bois, près de Belfort, une femme a trouvé un champignon qui mesure 1 mètre de largeur, 50 centimètres de hauteur et pèse 31 kilos.

— Le fameux chirurgien Vornoff, venant d'Amérique, affirme que les hommes peuvent facilement vivre jusqu'à 140 ans.

— Le rapide venant du Croisic et se dirigeant sur Paris a été heurté par une locomotive en gare de St-Nazaire. Il y a eu 30 blessés.

— Le nombre total de chômeurs en Allemagne s'élève à 2.845.000.

— Un avion qui faisait des acrobaties à Shelyogan (Wisconsin) est tombé de 300 mètres de hauteurs et les trois occupants ont été tués.

## NOS ÉCHOS

### Au temps de William Pitt...

On a fait grand bruit en Angleterre autour des accusations d'un député travailliste et selon lesquelles les membres des Communes seraient des ivrognes et des mercantiles.

L'injure n'était pas neuve. Il y a quelques années, le Docteur Salter, qui représentait une circonscription ouvrière de Londres, fit mieux encore.

Cet apôtre de la tempérance exerçait sa surveillance sur la buvette des Communes et faisait lui-même « la police de la bière », comme il le disait.

Malheur à celui qui sortait de la buvette la mine allumée et la démarche zigzagante !

On déposa contre le moraliste une motion de censure. Loin de se démonter, le Docteur Salter, au cours d'une séance mémorable reprit une à une toutes ses accusations et agrava son offense en la renouvelant.

Finalement, la Chambre félicita le caudanniateur... Mais on avait eu chaud... Et en ayant chaud, on avait eu soif.

Le pauvre Docteur Salter ne s'en consola pas.

Les vieux députés content d'ailleurs entre eux, une histoire savoureuse — avec plus d'indulgence que leur collègue, le réformateur :

C'était au temps du grand William Pitt. Un soir de liesse, William Pitt entra fort tard dans la salle des séances, quand il se vit gentiment pris à partie par un de ses collègues familiers.

— Domage, William, lui fit l'humoriste, que vous ne puissiez, ce soir, prendre la parole.

— Pourquoi donc, mon cher ? répartit l'homme d'Etat.

— Mais parce que pour prendre la parole, il faut d'abord l'obtenir. Et que pour l'obtenir, il faut la demander et dire en état de voir le speaker !

— Vous croyez alors, répartit William Pitt que je ne suis pas en état de voir le speaker ?... Erreur, mon cher, grossière erreur ! Tenez, moi, j'en vois trois de speaker !

...Au temps de William Pitt on savait rire !

On ne peut espérer que le vieux mélodrame soit accueilli avec le même succès qu'en consacra la vogue il y a près d'un siècle puisque la première fut donnée en 1832, ce qui pourra être l'occasion d'un prochain centenaire.

Et cette vogue fut considérable. Elle résista du moins pendant longtemps à tous les ridicules. Et ils ne venaient pas tous de la pièce.

Ne raconte-t-on pas qu'un jour le figurant qui apportait comme message royal les lettres du roi à Buridan et qui devait en entrant annoncer sa mission en disant : « Lettres patentes du roi au capitaine Buridan ! » peut fixé sur le sens des mots qu'on lui avait appris, les prononça comme il les comprenait et s'écria d'une voix de tonnerre, car il tenait à son petit effet :

« Lettres épatautes du Roi au capitaine Buridan ! »

### Publiques

ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 50  
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 50  
RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page ( — d<sup>e</sup> — )..... 2 fr. 50  
» 2<sup>e</sup> page ( — d<sup>e</sup> — )..... 4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Est-il possible de laisser passer ce mois d'août sans évoquer celui d'il y a dix ans où se joua un drame dont nous ne saisissons guère qu'aujourd'hui toute l'ampleur ?

Je me souviens un des tout premiers jours d'août 1920 m'être trouvé à une table amie, en Savoie, où j'avais l'honneur d'être le voisin de Lord Derby, alors ambassadeur d'Angleterre à Paris. La conversation était tombée sur la situation de la Pologne, qui semblait désespérée. Les armées rouges russes, sous les ordres de Tuchaczewski, dévalaient sur un large front vers la Vistule. Tout semblait plier devant elles. A chaque heure, on s'attendait à apprendre la chute de Varsovie. Sur le conseil de l'Angleterre, une délégation polonaise était allée au Quartier Général russe négocier un armistice. Les transports de munitions envoyées par la France étaient arrêtées à Dantzig. L'Allemagne refusait catégoriquement tout transit de matériel de guerre.

— Vous avez tort, déclara Lord Derby, de vous obstiner en France à empêcher l'inévitable. Militairement, la Pologne est perdue. Il n'y a qu'à rechercher ce que diplomatiquement on pourra en sauver...

Une phrase que Foch m'avait dite quelques jours auparavant me revint à la mémoire. Je la répétai : « Un pays n'est jamais perdu que quand il avoue et signe sa perte... » J'ajoutai :

— Weygang est là-bas et la France est ici près. La France ne laissera pas tomber la Pologne... Et la Pologne ne se laissera pas tomber non plus...

— Eh ! bien, fit Lord Derby, si la Pologne ne tombe pas, je tire mon chapeau très bas à ceux qui l'arrêteront dans sa chute...

Il avait dit cela familièrement, mais sincèrement, car la grande erreur de l'Angleterre est toujours de croire à l'indéfectible. Et, à l'heure même où il le disait, la Pologne était précisément en train de justifier la parole de Foch et de se sauver dans un sursaut de volonté et d'héroïsme.

On sait bien aujourd'hui quelle fut la manœuvre de Pilsudski, qui s'apparente aux plus pures manœuvres napoléoniennes : le prélèvement sur les troupes polonaises en retraite d'un corps d'attaque qui devait prendre sur le flanc et l'arrière les armées de Tuchaczewski fixées sur la Vistule. La même manœuvre que celle de Joffre sur l'Ouirg. Mais ce qu'on sait moins c'est l'incroyable effort des fantassins polonais déguenillés, affamés, nu pieds et accomplissant des marches forcées de 40 kilomètres par jour. « C'est par les jambes, avait dit le commandant en chef dans son ordre du jour, que la bataille doit être gagnée. » Ce qu'on sait moins aussi, c'est après la surprise foudroyante et le premier recul des hordes rouges, la poursuite fantastique qui se prolongea pendant tout un mois sur une profondeur de 1.000 kilomètres, poursuivie au cours de laquelle les troupes polonaises harassées mais victorieuses firent plus de 100.000 prisonniers et ne perdirent pas 5.000 hommes. Ce qu'on sait moins surtout, c'est le danger auquel échappa ainsi non seulement la Pologne, mais l'Europe, si Varsovie avait été emportée...

« L'Allemagne bouillonnait, écrit-il, l'Angleterre fermentait, l'Italie où des ouvriers occupaient les fabriques était prête à l'insurrection prolétarienne. Dans tous les pays d'Europe, la situation du capitalisme était ébranlée. Il n'y a pas le moindre doute que, si nous avions été victorieux sur la Vistule, la révolution aurait embrasé de ses feux le continent européen tout entier. Sans notre défaite, peut-être la guerre polonaise serait-elle devenue l'anneau qui eût relié la révolution russe d'octobre à la révolution de l'ouest de l'Europe. »

Faisons la part de bluff que contient tout écrit bolcheviste. Ne retenons que le plan avoué et certain. Et demandons-nous si ce plan n'eût pas au moins partiellement réussi, en cas de victoire rouge sur la Vistule... La bataille livrée devant Varsovie n'a pas été une bataille livrée par la Russie à la Pologne, mais une bataille livrée par la barbarie à la civilisation. La civilisation a gagné. Et, comme le disait alors dans une interview le général Weygang : « Ce n'est pas seulement la Pologne qui est consolidée, c'est l'ordre européen. » Toujours simple et modeste, il ajoutait :

— Et surtout disons bien que cette magnifique victoire, qui entraîne des conséquences d'une portée incalculable, est une victoire polonaise. Les opérations militaires qui l'ont décidée furent exécutées par des généraux polonais, suivant un plan polonais. Mon rôle, ainsi que celui des officiers français de la mission, s'est borné à combler quelques lacunes dans les détails d'exécution. Nous avons collaboré de notre mieux à la tâche. Rien de plus. C'est l'héroïque nation polonaise qui s'est sauvée elle-même...

Je n'ai jamais revu Lord Derby depuis lors. Aussi galant que loyal, je ne doute pas qu'il ait tenu sa promesse et qu'il n'ait pas attendu l'armistice de Riga du 12 octobre 1920 pour « tirer son chapeau ». Mais, en ces journées anniversaires d'août, où il y a dix ans se renouvela le miracle des Champs Catalauniques, c'est le nôtre que nous devons tirer très bas devant tous ceux qui, dans les plaines de Pologne, arrêtaient une fois de plus la ruée des barbares vers l'Occident.

Stéphane LAUZANNE.

— Evidemment, que j'ai dit épatautes. Qu'est-ce qu'il fallait dire, alors ?

— Patentes...  
— Patentes ! Patentes ! Mais ça ne veut rien dire ça !

Déférence.

Cet avocat flegmatique est venu à Paris, entre deux trains, se présenter devant le tribunal des flagrants délits.

Par-dessus son knickerbocker, il a passé sa robe, et, sous l'étoffe noire, on voit ses bas écossais.

Ils sont de riantes couleurs écossaises, bariolés et tirent l'œil.

A l'audience, le président fixe d'un regard soupçonneux ces chevilles éclatantes, s'agite, puis, à la fin, n'y tenant plus, interpelle le défenseur :

— Qu'est-ce donc que cette tenue, Maître ?

— Et vous, Sire, n'êtes-vous pas alors beau comme l'espérance ?

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

## IMPRESSIONS DE VISITEURS

...Oh ! ce ne sont pas des hôtes de marque, voyageant en somptueuses limousines, que je vous présente. Non, de simples visiteurs, modestes, mais ayant vivement senti la beauté de notre pays...

L'autre matin, de bonne heure, près du pont Saint-Georges, je fus abordé par un jeune homme correctement vêtu. Après plusieurs tentatives vaines en diverses langues, nous arrivâmes à nous entendre à peu près, dans un jargon mi français, mi russe. Il était slave, né à Prague.

Et comme je lui vantai les beautés de cette ville que j'ai bien connue, il fut ému d'entendre ainsi parler de son pays natal.

J'appris qu'il est peintre. Pendant son séjour à Paris on lui vanta le pittoresque de Cahors qu'il voulait voir. Et, avec une connaissance de notre histoire qui me stupéfia, il se mit à m'interroger sur le passé de notre ville. Et j'entendis parler par cet étranger du Pont Valentré, de Jean XXII, d'Henri IV, de la prise de Cahors, de son ancienne université, etc. Je comptai et précisai de mon mieux ce savoir qui le préparait à goûter en connaisseur les beaux témoigns d'un passé devant lesquels on passe indifférent quand on ne sait pas...

Bref, alors qu'il avait l'intention de demeurer 3 ou 4 jours chez nous, je le retrouvai 15 jours plus tard ravi de « cette jolie pays » le calepin rempli d'esquisses et ayant terminé quelques toiles.

— Comment avez-vous vécu ?  
— J'ai fait prix, me dit-il, pour 25 francs par jour dans un petit hôtel où je suis bien logé et bien nourri.

Il parlait le lendemain, enchanté de son séjour !... « Et vive Cahors ! », me dit, en me quittant ce nouvel ami qui se fera au loin le bon propagandiste de notre pays.

L'autre visiteur dont je veux vous parler est un jeune étudiant philologue de Hambourg. Visitant notre belle bibliothèque, il fut touché de la savante servabilité de M. Palame qui lui facilita grandement ses recherches et ses travaux. Car, bien qu'il ait été vivement intéressé par le côté monumental et historique de notre pays, il y venait surtout... pour préparer sa thèse sur les patois de langue d'oc. Et il voulait aussi entendre parler, comparer les accents, dissonances et consonances... Les Allemands, on le sait, sont de grands linguistes, très érudits, et les vieux français leur ont des travaux nombreux et remarquables... dont j'ai trouvé quelques uns à la Bibliothèque de Cahors.

Cet étudiant, après un séjour bien employé pour ses travaux et ses excursions, est reparti enchanté de l'accueil qu'il a reçu chez nous...

Ce peintre de Bohême et ce philologue de Hambourg sauront parler de Cahors, du Quercy et leur propagande vaudra bien celle de certains hôtes rapides, plus brillants et plus somptueux, mais si superficiels, parfois, et si ignorants.

Ant. CHÉRY.

## Emprunt de commune

L'« Officiel » publie le décret suivant du ministre des Travaux publics.  
« La commune de Creysse (canton de Martel), est autorisée à emprunter, sous réserve des dispositions de l'article 2 ci-après, à un taux d'intérêt n'excédant pas 5,05 p. 100 une somme de 17.070 fr., remboursable en six ans au moyen du produit des surtaxes locales temporaires établies par l'article 3 du présent décret, et destinée au paiement d'une subvention, à la compagnie du chemin de fer d'Orléans en vue de l'installation de l'éclairage électrique à la station de Creysse-Mouleydier.

L'emprunt, toujours remboursable par anticipation, pourra être réalisé soit avec publicité et concurrence, ou de gré à gré, soit par voie de souscription publique, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou nominatives transmissibles par transfert ou par endorsement, soit auprès de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou du Crédit foncier de France, aux conditions de ces établissements.

Les conditions de réalisation de l'emprunt seront préalablement soumises à l'approbation du préfet.

Le taux maximum d'intérêt de l'emprunt autorisé par le présent décret pourra être modifié par décision du ministre de l'intérieur, après nouvelle délibération du conseil municipal.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans est autorisée à percevoir, au profit de la commune de Creysse-Mouleydier, pendant une période de six ans au maximum, les surtaxes locales temporaires.

## Armée

M. le sous-lieutenant indigène Sidi Fall, rapatrié du Levant, est affecté au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Gabriel Theil, boulanger à Limogne.

M. Theil est déjà titulaire de la Croix de guerre. Il a été blessé trois fois au cours de la guerre.

## Les drames de famille

### Un père assomme son fils à coups de pierre

Le petit hameau de Coupiac, situé à 4 kilomètres de Gourdon, a été lundi soir le théâtre d'un drame de famille.

Dans une ferme vivaient le nommé Pasquet, 62 ans, son fils, âgé de 31 ans.

Le fils marié, père de famille logé dans un appartement éloigné de celui de son père.

Mais les deux hommes se rencontraient chaque jour pour aller travailler dans les champs.

De graves discussions éclataient, souvent, entre eux ; question d'intérêt, évidemment.

La dispute fut plus forte, lundi soir. Le père, furieux, saisit une grosse pierre et en frappa son fils à la tête. Le coup avait été porté avec une violence extrême.

Le fils tomba, la tête en sang. Il ne put pas se relever.

Au bruit de la querelle, les voisins accoururent, et la gendarmerie de Gourdon, informée, se rendit sur les lieux du crime.

Pasquet fils était étendu sur le sol ; tout secours semblait inutile. Il était dans le coma.

Le meurtrier a été mis en état d'arrestation et conduit à Gourdon où il a été écroué.

Les renseignements sur le père Pasquet ne sont pas bons.

Pasquet était violent : ses accès de colère étaient nombreux et les voisins le redoutaient beaucoup.

Au reste, le meurtrier, lundi soir, semblait être pris de boisson.

Quant à Pasquet, fils, il jouissait de la sympathie des habitants du hameau. Il était marié et père de deux enfants.

Mardi matin, à 8 heures, le Parquet de Cahors s'est rendu sur les lieux.

Le meurtrier qui avait passé la nuit dans la cellule de la gendarmerie, a été amené sur les lieux pour la reconstitution du crime.

Mais aucun témoin n'a assisté à la scène au cours de laquelle Pasquet fils fut sauvagement assommé.

## NOS PARLEMENTAIRES

Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient d'adresser à MM. Loubet, sénateur-questeur, et de Monzie, député du Lot, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les demandes de création de postes ou d'heures d'enseignement formulées pour le collège de jeunes filles de Figeac.

« Je suis heureux de vous faire connaître qu'il vient d'être créé dans cet établissement 2 heures de lettres, 3 heures de latin et 1 heure de sciences.

« La classe de philosophie n'a pu être créée en raison de la faiblesse de l'effectif ; les élèves ont, d'ailleurs, toutes facilités pour suivre les cours du collège de garçons. »

## Nos compatriotes

**Le nouveau préfet des Deux-Sèvres**  
Nous avons eu le plaisir d'annoncer la nomination de notre excellent compatriote et ami M. Jean Daffas, au poste de préfet des Deux-Sèvres.

Voici les états de services du nouveau préfet. Licencié en droit, avocat, M. Daffas a exercé de 1905 à 1908, les fonctions de juge suppléant au tribunal civil de Gourdon, et était conseiller général du canton de Salvaç.

Il fut nommé Secrétaire général du Tarn-et-Garonne le 31 mars 1908, puis sous-préfet de Brive, le 20 juillet 1911 ; le 30 novembre 1916, M. Daffas fut nommé sous-préfet de Bergerac pour la durée de la guerre, et le 17 février 1918, sous-préfet de Bergerac, à titre définitif.

Le 8 septembre 1924, il était nommé sous-préfet de Montbéliard, où il resta jusqu'à ce jour.

## Justice de paix

M. Savignat, juge de paix de Limogne, est nommé à la justice de paix de Cajarc, en remplacement de M. Lomputch, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

La justice de paix de Limogne est réunie à celle de Cajarc, sous la juridiction du juge de paix de ce dernier canton.

## Conseil extérieur du commerce

Notre compatriote M. Emile Montanquet, de Bonneville (Lot), vice-président de la Chambre de commerce de Toulouse, est nommé membre du Conseil extérieur du Commerce.

## Service vicinal

Par arrêté du 23 août, du ministre de l'intérieur, MM. Conquet, Dupuy, Gimbergues, Conte sont nommés cantonniers à titre temporaire, à défaut de candidats militaires dans le Lot.

## CAHORS

### TROP DE BRUITS INUTILES !

Nul n'est contre le progrès : au contraire. Autos, motos, avions sont belles inventions.

Mais le progrès ne va pas sans inconvénients pour ceux qui n'ont ni autos, ni motos, ni avions.

La tranquillité de jadis est finie, si on continue à laisser agir à leur guise certains chauffeurs, notamment les motocyclistes.

Que ce soit le jour ou la nuit, il semble que les rues de la ville leur appartiennent.

Le nombre des motos s'accroît de jour en jour. Il est vrai que le nombre des accidents s'accroît aussi... Mais là, n'est pas la question.

Ce qui intéresse la population, c'est que les motocyclistes sont à l'échappement libre et passent, en pleine nuit, sur les routes, dans les rues, avec un fracas épouvantable.

Ces moyens-chauffards se croient tout permis ; à toute heure, de jour et de nuit, ils lancent leur moto après l'avoir laissé pétarder pendant plusieurs minutes.

Ce bruit est insupportable, surtout pour les malades. Bah ! disent ces demi-chauffards : « Nous avons notre permis. » Ce qui n'est pas vrai, souvent.

Et quand même ? Est-ce qu'ils ont le droit de casser le tympan des personnes, de troubler le sommeil des braves gens ? Non !

Ils savent qu'ils n'ont pas ce droit. Ils savent, même, que si les agents de la force publique étaient présents, procès-verbal serait dressé.

En vérité, on est trop conciliant, trop bienveillant à leur égard.

Et pourtant, le règlement existe : il est déposé de troubler, pendant la nuit, le repos public.

A Paris, ce règlement est appliqué. On finira bien par l'appliquer en province, où l'on sait quels sont les maniaques qui s'amuse à provoquer ces bruits.

Il en est de même pour l'emploi de ces klaxons d'une sonorité effrayante, dont sont munies certaines autos.

La nuit, les chauffards conduisant ces autos pourraient bien mettre une sourdine à leurs « cornets à piston » !

Nous le répétons, la lutte est menée à Paris contre les bruits inutiles pendant la nuit. Il faudra bien qu'en province on fasse de même, d'autant plus que si un pauvre bougre s'amuse à chanter vers minuit, dans les rues, une romance sentimentale, on la lui... boucle aussitôt !

Alors ? et les motos à échappement libre, et les klaxons de tacots ?

## CONTRE LES « EAUX NOIRES »

Au nom de la commission de défense des populations riveraines du Lot, son président, M. Grès, maire de Capdenac, adresse l'appel suivant aux municipalités intéressées :

« Les représentants des communes riveraines du Lot, réunis en assemblée générale pour examiner d'un commun accord les mesures à prendre pour faire cesser la pollution des eaux du Lot, ont désigné une commission composée de MM. Grès, maire de Capdenac ; Sirvin, maire de Loupiac ; Navit, maire de Saint-Pierre-Toirac ; docteur Alibert, conseiller général de Cajarc ; Couvy, conseiller municipal de Cajarc ; Vernhet, maire de Laroque-Toirac ; Fournol, maire de Bouillac ; Fourgous, conseiller général de Capdenac-Gare ; Béjambes, conseiller d'arrondissement ; Rougier, président du syndicat des fermiers de pêche ; Dubar, ingénieur, conseiller technique ; Gau, président de la Société de pisciculture du Lot.

« Après cette désignation et en une réunion spéciale, ces délégués ont, à l'unanimité, décidé qu'il convenait d'engager à nouveau les communes hésitantes à s'unir pour, d'un accord parfait, donner la démission à la date du 1<sup>er</sup> septembre indiquée puisque satisfaction n'était pas accordée.

« La commission estime que, seule, cette manière énergique obligera les pouvoirs publics à faire respecter les règlements et à s'occuper d'une question intéressant l'hygiène et la santé publique.

« Convaincu que votre sentiment de solidarité ne nous fera pas défaut, je vous prie de croire en l'assurance de nos meilleurs sentiments. — Pour la commission et par ordre, le président, M. Grès. »

## Vol d'un cheval

Mme Delpach, métayère chez M. Laporte à Caillac, trouva un cheval devant sa métairie. Elle le remisa chez M. Belvezet et elle informa le maire de Caillac.

On crut que ce cheval était parti seul et s'était égaré, mais qu'il appartenait à un propriétaire des environs. Avis fut donné dans la commune de Luzach.

Deux jours après, le cheval n'était pas réclamé. Une enquête fut ouverte et elle révéla que ce cheval appartenait à un propriétaire de Montpezat, auquel on l'avait volé.

## LA FÊTE DE SAINT-BARTHELEMY

C'est, dit-on, avec raison, la plus belle fête votive de Cahors.

Cette réputation est, jalousement, maintenue par les organisateurs, qui, chaque année, s'ingénient à faire plus beau que l'an passé.

Aussi bien, il faut reconnaître que les organisateurs ont eu une chance inespérée. Alors que les fêtes des autres quartiers furent « sabotées » par la température, par la pluie, la fête de Saint-Barthélemy a été favorisée par un soleil splendide dans la journée et par un ciel étoilé, durant la soirée.

On aurait dit que les organisateurs avaient prévu ce beau temps. Ils avaient décoré le Boulevard, la place des Mobiles avec un goût et un art supérieurs.

De la rue des Augustins à l'Abreuvoir, des banderoles multicolores étaient placées de 20 mètres en 20 mètres, et au milieu scintillaient des ampoules électriques.

Le portail surmonté de l'escargot était une vraie merveille.

Et la foule était immense : la circulation était quasiment impossible. Les promeneurs avaient peine à s'éviter, d'autant plus que jeunes gens et jeunes filles ne se préoccupaient guère des spectateurs, dès que l'orchestre se faisait entendre.

Malgré la chaleur, les couples ne désarmaient pas. A toutes les danses leur nombre était toujours plus grand.

Et il en fut ainsi jusqu'à minuit. La journée de lundi obtint le même succès. Mais si la jeunesse fut intéressée aux jeux divers organisés, les Barrens adultes et vieux restèrent à table.

Ce jour-là, c'est la fête de l'Escargot. Qui donc dénombrera la quantité des coquilles qui ont été jetées ?

Le bal du lundi fut encore plus animé que celui du dimanche. La foule des promeneurs était aussi considérable sur les Boulevards qu'elle était, ainsi que la place des Mobiles illuminées de façon féérique.

La fête fut clôturée par le « grand-père » auquel prirent part presque tous les couples qui étaient venus à Labarre.

Mais, il y a un terme aux meilleures distractions. Hélas ! une panne eut lieu à 11 h. 1/2.

Aussi bien, l'orchestre qui était composé d'excellents musiciens, joua la retraite et les illuminations furent éteintes d'office ! Et chacun rentra à la maison.

Que la jeunesse de la Labarre soit félicitée de l'organisation de sa fête. A l'année prochaine.

## Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Emile Nadal, de Cahors, vient de recevoir des mains de M. Marquet (député, maire), la médaille d'honneur de la ville de Bordeaux, avec diplôme peint par l'artiste Rogeanou, pour son actif dévouement aux œuvres scolaires dans les patronages laïques.

Nos félicitations à M. Nadal.

## Récompense honorifique

Pour services rendus à l'Education physique, le ministre de la guerre a adressé une mention au « Bulletin Officiel », avec une lettre de félicitations à M. Delpouget, à Luzach, et une lettre de félicitations à M. Jean Larrière, à Cahors.

## TRIBUNAL CORRECTIONNEL

**Audience de vacation du 23 août**  
VOL. — Sazeille Cyprien, 24 ans, cultivateur à Fargues, est inculpé de vol de gerbes d'avoine à un voisin.

Il est condamné à 100 fr. d'amende.

**CONTRAVENTION.** — André Arnaud, négociant à Paris, passa, en auto, à toute vitesse, dans la commune de Payrac. Les gendarmes lui intimèrent l'ordre de s'arrêter. Il refusa de s'arrêter.

Il est condamné, par défaut, à 25 fr. d'amende, refus de s'arrêter et à 5 fr. pour excès de vitesse.

**OUTRAGES.** — Sarnago Francisca, 31 ans, manoeuvre à Bretenoux, a commis un outrage à la pudeur. 1 mois de prison.

**EMPOISONNEMENT DE RUISSEAU.** — Les nommés Dujols de Cahors, Garrigues de Cras, Gardes de Cahors, Delfau de Cahors ont pêché, la nuit, dans le ruisseau de Vers, après avoir empoisonné les eaux avec du chlore.

Garrigues et Gardes sont condamnés à 4 jours de prison avec sursis et 100 francs d'amende ; Dujols et Delfau, à 50 francs d'amende.

**LA FRAUDE.** — Le tribunal condamne à 100 francs d'amende la nommée Couaillac, femme Lurgue, de Sautet, pour avoir mouillé le lait qu'elle vendait dans une proportion de 15 à 20 0/0 environ.

**COUPS ET BLESSURES.** — Un récidiviste Tailleze, 42 ans, journalier à Cahors, est inculpé de coups et blessures et d'ivresse.

Il est condamné à 2 mois de prison et à 5 fr. d'amende.

**CHASSE PROHIBÉE.** — Roger L..., 25 ans, de Cassagnes, a chassé en temps prohibé. Il est condamné à 100 francs d'amende, à la remise du fusil où à 200 francs et au paiement du permis général.

## ON DEMANDE

Fin Septembre, — pour Constantine

**JEUNE FILLE**  
pouvant seconder maîtresse de maison (ménage, enfants 6 à 12 ans)  
Bons gages. Voyage payé

S'adresser au Bureau du Journal

## Nécrologie

C'est avec une bien vive émotion que nous avons appris le deuil cruel qui vient de frapper notre ami M. Ernest Panouze, commandant en retraite.

Sa jeune femme est décédée, à Cahors, à l'âge de 33 ans.

Nous prenons une vive part à la douleur qui étreint votre excellent ami et ses enfants auxquels nous adressons nos bien sincères et cordiales condoléances.

## Orphéon de Cahors

Les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu, mercredi 27 courant, à 9 h. précises, au siège social.

## Saint-Hubert Club Quercynois

Le Trésorier de la vieille Société de chasse vient d'être avisé par son honorable président que son état de santé le met dans l'impossibilité absolue de conserver la Présidence.

Devant cette situation, le Trésorier du Saint-Hubert-Club Quercynois invite tous les adhérents de cette société (cotisants de 1929 et antérieurs) à se réunir samedi prochain, 30 août, à l'Hôtel de Ville de Cahors, à 9 heures précises du soir pour prendre connaissance de la situation financière de la société et délibérer de l'orientation à lui donner.

Le Trésorier,  
J. DELFORT.

## P. O.

M. Bratala, facteur à la gare de Saint-Clair, est nommé à la gare de Lalbenque, en remplacement de M. Lafage qui est nommé à St-Clair.

## ON DEMANDE

### DES APPRENTIS

à l'imprimerie du

### Journal du Lot

## Infraction

Les gendarmes de Cahors ont dressé contravention au sieur G..., patron du restaurant de la rue du Portail-Alban, pour défaut d'inscription sur le registre des voyageurs de deux pensionnaires.

Contravention a été dressée contre les nommés Pozio Emilio et Herrera José, d'origine espagnole, pour défaut de visa de carte d'identité.

## En manipulant un moteur

M. Carratié, mécanicien chez M. Palame, en manipulant un moteur automobile s'est blessé au poignet gauche. 15 jours de repos.

## Tombé sur le trottoir

M. Garrissou, conducteur au P.-O., a glissé sur le trottoir et a été contusionné au dos.  
12 jours de repos.

## Blessé à la main

M. Moine, contremaître chez M. Pouget, aidait à charger des sommiers métalliques, lorsqu'il se blessa à la main droite. 12 jours de repos.

## Accident de bicyclette

Le jeune Aly, était à bicyclette sur la route de Montcuq, lorsque, tout à coup, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol.

Il fut relevé aussitôt et soigné. Il a des contusions sans gravité.

## Infraction

Les gendarmes de Cazals ont dressé contravention à un mécanicien de Praysac, M. F..., qui avait laissé son auto en stationnement sur le côté droit de la route.

## Fête de Saint-Georges

La jeunesse du quartier Saint-Georges prépare activement l'organisation de la Fête annuelle qui promet d'être plus brillante encore que toutes les précédentes. Elle aura lieu du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre. Nous en publions bientôt le programme.

Le Comité.

## Arrestation

Sur mandat d'arrêt de M. le juge d'instruction de Cahors, la gendarmerie de Luzach a procédé à l'arrestation d'un habitant de la commune, qui est inculpé d'abus de confiance.

Il a été conduit à Cahors et écroué.

## Plainte

Un propriétaire de Cabessut a porté plainte pour vol de tuiles.

Une enquête a été ordonnée.

## Trouvailles

Il a été trouvé une montre en métal blanc par M. Delmas ; une boucle d'oreille, par M. Barreau.

## CIRCUIT en QUERCY

Rocamadour-Padillac

Autoire-Presques

Retour par la Vallée du Célé

14 places confortables, face à la route

Prix par place : 30 francs

DEPART : DIMANCHE 31 AOÛT

P. NOYER, 8, rue Wilson, Cahors (Service rapide Cahors-Toulouse)

## Les Sports

### AVIRON CADURCIEN

Rugby. — Nous avons eu le plaisir de constater à la dernière réunion du Comité, la présence de MM. Richard, président, Fruchier, Combrouse, Larrière, Rollés, Heurtier, trésorier général.

Le bureau s'est longuement entretenu sur nos espoirs pour la saison prochaine qui à l'heure actuelle s'annonce comme devant être particulièrement brillante. Au moment où la dématérialisation prend des proportions inquiétantes, il n'est pas mauvais de remarquer que l'Aviron Cadurcien possède une pépinière de « rugby-men » de plus en plus nombreux. Notre quinze groupera pour cette saison une pléiade de bons joueurs qui défendront chèrement, nous nous plaisons à l'espérer, les couleurs du Club.

Tous les éléments de la saison dernière que 3 nouvelles recrues viendront renforcer restent fidèles à leur « team » tandis que plusieurs jeunes aux brillantes qualités seront de sérieux prétendants à l'équipe première. Que nous réservera cette saison ? Un calendrier des plus homogènes a été élaboré pour faire revivre dans notre Cité un sport pas assez goûté du public. Le rugby de 1930-31 sera fait de belles rencontres sportives pour lesquelles tous les Cadurciens dédaignent les attraits de notre boulevard se rendront les dimanches d'un élan unanime au Stade Lucien-Després pour voir évoluer et encourager leur équipe au recrutement exclusivement local.

L'Aviron Cadurcien recevra et visitera : l'U. S. Montalbanaise, S. U. Agenais, S. C. Toulousain, Carmaux, Graulhet, S. A. U. Limoges, C. A. Briviste, S. C. Tulliste, Stade Aurillacois, etc... Comme on le voit, le comité du rugby n'a pas chômé pendant la période d'été, et le 23 septembre la parole sera à nos ténors auxquels nous souhaitons bonne chance et surtout de montrer un esprit bien sportif.

De Latouche.

## On annonce que...

Monsieur L... E..., le commerçant bien connu de Cahors, s'est désisté de ses fonctions de Secrétaire général, pour s'occuper de... sûrement de l'Aviron. Le lieutenant Barret, le sympathique joueur de l'Aviron, quitte les rives du Lot en emportant les regrets de tous les amis du Sport.

Le Stéphanois Benoît-Faure vient de se faire largement représenter à Cahors par un de ses amis intimes : M. H..., notre dévoué trésorier : cycliste à ses heures.

Un fonctionnaire de Cahors, ex-joueur de l'U. A. I. de Paris est sur le point de se décider pour endosser le maillot de l'Aviron. Souhaitons que nos espoirs puissent devenir une réalité. A toi André.

## Fédération du Lot de foot-ball association</

On nous affirme que pour remettre en honneur « nostro lengo martiano » une grande manifestation fébrile sera organisée pour le lundi 8 septembre. Déjà les meilleurs fébriles régionaux ont promis de concourir de leur talent et des artistes amateurs se préparent à faire revivre de vieilles chansons. Un véritable orchestre s'est constitué et un orchestre symphonique choisi accompagnera chanteurs et choristes.

Quant à la fête du « feu et de l'eau » qui a pris à Lucez des proportions dépassant de beaucoup le cadre régionaliste et qui attire des foules considérables, on nous affirme que cette année, elle surpassera en magnificence tout ce que nous avons vu déjà.

Nos encouragements et nos vœux vont au Comité des fêtes qui sait si bien mettre en valeur les beautés merveilleuses de notre fièvre et antique cité.

**Caillac**  
Réunion sans résultat. — Dernièrement, la majorité du Conseil municipal s'est réunie le soir chez M. le Maire pour examiner la situation créée par l'incapacité de son chef. Elle fut orageuse et très décevante pour celui-ci.

Il essaya d'expliquer qu'il fallait répondre à ses accusateurs. — On peut toujours répondre par des mots, mais comment répondre par des faits à des critiques trop véridiques et basées sur des faits incontestables ?

M. le Maire, un moment, avait essayé de faire retomber la responsabilité sur son prédécesseur. Pour cela, il assurait qu'à Parnac, c'est l'ancien maire, M. Hauterive, qui fit la réclamation. Mais, renseignements pris, ce n'est pas vrai. C'est le nouveau Maire, l'honorable M. Pons, qui fit tout son devoir en réclamant au mois d'octobre 1929 pour tous ses administrés qui lui en sont reconnaissants.

Donc, M. le Maire a essayé de tromper le public et c'est cela qui lui vaut justement les critiques du *Journal du Lot*.

Pour se tirer d'embarras, il a accusé fausement l'ancien maire d'une faute que celui-ci n'avait pas commise. Tout le monde a jugé sévèrement cette vilaine débauche d'un homme qui n'ose pas prendre la responsabilité de ses actes.

N'est-il pas allé jusqu'à dire ou à laisser dire que les 100.000 francs avaient été touchés par les deux anciens maires : Lafage et Brunet, 50.000 francs chacun. Ces deux personnes sont trop honorablement connues pour qu'une telle calomnie ait pu les atteindre. Mais cela n'excuse pas celui qui l'a faite ou laissé faire !

Bref, à cette réunion, on décida que si le maire voulait répondre au *Journal du Lot*, il le fasse en son nom, mais sans engager personne autre que lui !

Et l'on assure même que M. le Maire fut fortement encouragé à démissionner. Il s'en défendit. A quoi lui aurait servi alors d'avoir renié son passé de républicain pour se faire l'agent serviteur de la droite royaliste ?

Evidemment !

**Un groupe d'électeurs.**

**Floressas**  
Carnet blanc. — Jeudi prochain sera célébré à Floressas le mariage de Mlle Elise Vessie, l'aimable fille de M. Vessie Jean, le sympathique conseiller municipal de Floressas, avec M. Oulrières Roger, propriétaire à Lagardelle.

Nous prions les jeunes fiancés d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur. — D.

**Grézels**  
Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche. Il a voté le budget communal de 1931. En présence des charges nouvelles que la loi impose aux communes pour les services d'assistance, le conseil s'est vu dans la nécessité de voter des revenus communaux. Il demande à M. le préfet de porter à 5 francs le taux de la taxe sur les chiens. Un local servait jadis d'abri aux pauvres de passage. Depuis longtemps il est complètement inutilisé, les vagabonds se faisant de plus en plus rares. Le conseil décide l'aliénation et la vente en principe de cet immeuble ; les démarches nécessaires seront entreprises.

**Arrondissement de Figeac**  
Figeac  
Société La Boule Figeacoise. — Notre jeune société bouliste, dont le nombre des joueurs et des fervents s'accroît tous les jours, avait défilé dimanche, trois de ses jeunes quadrettes au concours de Villefranche-de-Rouergue. Malgré la valeur incontestée de leurs adversaires,

nos joueurs firent une exhibition des plus méritoires, inscrivant à leurs palmiers de brillants résultats :

1<sup>er</sup> tour : trois quadrettes engagées, trois victoires.  
2<sup>e</sup> tour : trois quadrettes engagées, deux victoires.  
Demi-finale : deux quadrettes engagées, une victoire.

Ce fut à la quadrette Vernet qu'échut l'honneur de disputer la finale, contre la meilleure des quadrettes villefranchaises. Elle dut s'incliner, en beauté toutefois, par 13 points à 15, devant la redoutable équipe de nos voisins et amis de l'Aveyron, non sans avoir ardemment défendu ses chances.

**Hyméne.** — Samedi a été célébré à Figeac le mariage de Mlle Marie-Louise Labry, fille de M. Amédée Labry, négociant et conseiller municipal de Figeac, avec M. Paul-René Rossignol.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Bretenoux**  
Concours agricole. — Le dimanche 31 août, aura lieu dans notre chef-lieu de canton, un grand concours de race ovine, bovine et porcine. De nombreux prix seront distribués aux concurrents qui, nous l'espérons, afflueront.

**Une vache en auto.** — Vendredi dernier, on avait conduit des vaches à la rivière pour les faire boire. Comme elles traversaient la route de grande communication numéro 34, très fréquentée en cette saison, pour prendre une rue transversale, une auto arrive au croisement des deux chemins en même temps, en marchant à une allure modérée. Les vaches eurent peur et l'une d'elles monta sur le devant de l'auto, brisa la glace et endommagea une des ailes. Il n'y eut heureusement aucun accident de personne.

**St-Pierre-Toirac**  
Accident. — M. Baudès, cultivateur à St-Pierre-Toirac, était occupé à pousser une charrette, lorsqu'il fut blessé au pied.

Plusieurs jours de repos seront nécessaires pour la guérison.

**Aynac**  
Naissance. — M. Terrou, facteur des postes à Aynac, vient d'être père d'une fillette qui a été prénommée Andrée-Marie-Louise-Nathalie.

Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

**St-Céré**  
Acte de courage. — On signale un acte de courage accompli par le jeune soldat, Paul Mézeyrac, fils du lieutenant de la Cie des sapeurs-pompiers de St-Céré.

Se trouvant à St-Céré, le jeune soldat vit qu'un jeune enfant venait de tomber dans le ruisseau la Baye assez profond à cet endroit.

Il se jeta à l'eau et put sauver le pauvre petit qui avait perdu connaissance.

Nos félicitations au soldat Mézeyrac.

**Arrondissement de Gourdon**  
Labastide-Murat  
Hyméne. — On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne Lemozie, fille du négociant en chaussures bien connu et nièce de M. l'abbé Lemozie, curé de Caherels, avec M. Andrieu, de St-Mandé (Seine).

Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

**Creysses**  
Fête locale des 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre. — Voici le programme de ces trois journées de fêtes :

Samedi 30 août : Réception de la musique. Défilé, Bal.

Dimanche, 31 août : à 7 heures, au-lades, distribution de bouquets aux jeunes filles. Défilé. A 10 heures, grand'messe en musique avec le concours de la société de Martel. Hommage au monument aux morts de la grande guerre. A 12 heures, apéritif-concert ; à 15 heures, défilé de chars fleuris. Départ d'un ballon « Montgolfière ». Jeux divers. A 20 heures, grande illumination avec lanternes vénitienes. Bal de nuit ; brillant feu d'artifice.

Lundi 1<sup>er</sup> septembre : A 9 heures, service solennel pour les soldats morts au champ d'honneur. Course de bicyclettes. Attractions diverses. Manèges. Salut à la population par la musique.

Le meilleur accueil sera fait aux touristes et aux visiteurs. Le Comité ne répond pas des accidents qui pourraient arriver au cours des fêtes.

**Szilvae**  
Accident du travail. — M. François Debernard demeurant à Balat, commune de Florimont-Gaumiers, employé à l'entreprise abattages de M. Ménage Frères, à Salvia, a été blessé à la main gauche. Il est atteint d'écrasement de la deuxième phalange de l'auriculaire gauche avec fracture de l'os et détachement de l'ongle.

M. le D<sup>r</sup> Cambornac qui a donné des soins au blessé, a prescrit 15 jours de repos.

**Sous une charrette.** — M. Candailé, domestique, près de Salvia, conduisait une charrette chargée de foin, lorsque, tout à coup, l'attelage versa dans le pré.

Le conducteur fut légèrement blessé par le cheval et deux jeunes gens qui se trouvaient sur la charrette furent projetés dans le pré.

Ils ont été légèrement contusionnés.

**Accident de bicyclette.** — Dimanche soir, le jeune André Touillard, 17 ans, du village d'Alcassagne (près de Salvia) était à bicyclette, lorsque par suite d'un faux mouvement, il tomba.

Relevé aussitôt, il reçut des soins pressés, car il portait plusieurs blessures à la figure.

Il a été transporté chez lui, peu après, par M. Savyard, pharmacien.

**Laverantière**  
Hyméne. — Ces jours derniers a été célébré à Laverantière, le mariage de Mlle Bonioles Laure, dame employée des P. T. T., à Paris, fille de l'estimé M. Henri Bonioles, instituteur honoraire de Thédirac, et de M. Roger Delpech, fils de M. et Mme Delpech, restaurateurs à Thédirac gare.

M. Roger Delpech est adjudant aviateur, il est titulaire d'une glorieuse citation obtenue en Syrie.

Aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

**Souillac**  
Exposition artistique. — A l'occasion des grandes fêtes de Souillac, une exposition artistique, placée sous le patronage de M. L.-J. Malvy, Président de la Commission des Finances, Député du Lot, de M. Léry, Conseiller général du Lot et de la Municipalité, sera organisée à l'Ecole des Jeunes Filles, près de la place Centrale (route de Sarlat).

Cette exposition comprendra des œuvres de peintures, pastels, aquarelles, dessins, gouaches, sculptures, arts décoratifs, objets d'art.

Elle sera ouverte du 31 août au 28 septembre 1930.

Le dépôt des ouvrages est fixé du 25 au 29 août, aucune œuvre ne sera admise après cette date, afin de faciliter le placement.

Les artistes ou exposants rédigeront eux-mêmes leur notice, qui sera envoyée avant le 26 août à M. Albert Sonnevillat, à Souillac, Président du Comité organisateur. Pour parer aux frais, il sera perçu un droit d'accrochage de 5 francs par toile ou par œuvre, plus 10 0/0 sur le montant de la vente.

Les œuvres sont exposées aux risques et périls des propriétaires. Pour assurer le succès de cette exposition, le comité s'est assuré une certaine quantité d'œuvres signées par nos meilleurs artistes français.

**Société des Etudes du Lot**  
Séance du 12 mai 1930

Sont présents : MM. Daynard Combes, Lorphelin, Laubal, Lescuré, Lambiot, Loviot, Guilhamon, Bergon, Rigaudières, Calmon.

MM. Chaumont et Garnal, présentés à une précédente séance, sont élus membres de la Société.

Dépouillant les publications reçues,

M. Guilhamon signale dans la *Revue Régionale*, un travail de M. Calmon, lu en communication à la Société, sur les vestiges de la Cathédrale de Cahors, et la suite du travail de M. de Valon sur les origines du Pélerinage de Roc-Amadour.

M. l'abbé Sol fait connaître que notre excellent confrère, M. l'abbé Lespinet, curé-doyen de Montcuq, célèbre ses noces d'or sacerdotales le 22 mai. A cette occasion, la Compagnie lui adresse ses félicitations et ses vœux.

M. le Dr Loviot donne lecture de son œuvre poétique sur « Le vin de Cahors ».

M. l'abbé Sol donne une intéressante relation de la manifestation du 21 avril 1930, où de nombreux prêtres du diocèse se réunirent pour le vénérable évêque de Solminhac, qui avait voulu réformer le clergé.

M. Calmon signale parmi les nouveaux immeubles classés parmi les Monuments historiques, la façade et la toiture de la maison n° 1 de la rue de Balène et les vantaux de la porte du n° 1 de la rue Orthalbadal à Figeac, et les façades et toitures de la maison d'angle, à pans de bois, de la rue Parnelle, à Saint-Céré.

M. Calmon donne le nom d'une nouvelle abonnée au Bulletin, Mlle Dohelmans.

M. Bergon dépose au nom de M. le Dr Péliési, sa monographie de Lucez, « De la Barbacane au Pont Valentré », et au nom de M. Roger Bulli, son guide du touriste, pour « Gourdon en Quercy et ses environs ».

M. Daynard fait la communication suivante :

Actuellement, des archéologues français, conjointement avec des archéologues américains, font des fouilles dans l'ancienne église abbatiale de Chanay.

Ces fouilles donnent lieu à une controverse entre les deux groupes d'archéologues au sujet de l'origine des sculptures qui ornent les chapiteaux des colonnes du chœur de l'église.

Les Américains prétendent que ces chapiteaux devaient être en place, tels qu'ils sont, en 1095, date la première consécration de l'abbatiale par le pape Urbain II ; tandis que les Français prétendent que ces sculptures sont trop perfectionnées pour être antérieures à 1130.

« La question est très intéressante pour l'art médiéval, en général et particulièrement pour les sculptures du tympan du portail nord de la Cathédrale de Cahors. Les fouilles et la discussion contiennent ; attendons le résultat. »

**Séance du 26 mai 1930.** — Présidence de M. Eug. Grangé. — Sont présents : MM. Poissac, Combes, Lorphelin, Lescuré, Laubal, Lucie, Fougères, Lambiot, Daynard, Ganangé, Bergon.

M. Grangé fait un compte rendu de l'excursion si parfaitement réussie de la Société des Etudes et donne connaissance de ces lettres de remerciements de MM. Sandriès et André, consuls de France, récemment arrivés membres de la Société.

M. de Gaudusson, au château de Langie, à Caillac, est présenté par M. l'abbé Daynard et par M. Poissac.

M. Poissac donne connaissance d'une description faite au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une partie du château de Castelnaud-Bretenoux, dont les chambres, chambre dorée, chambre des muses, chambre vitrée, etc., étaient ornées à profusion de tableaux et de boiseries représentant le Vieux et le Cyclope, un tournoi, des verdure, des peintures à ramage, le Christ avec un ange lui déposant une couronne sur la tête, le Christ au Jardin des Oliviers, Apollon jouant du luth ; dans le plafond, où étaient représentées les neuf Muses, des tableaux figuraient les vertus cardinales.

Cette description ne comprend qu'une partie du château celle qui fut complètement détruite par l'incendie de 1854.

Monsieur Calmon signale les 2 clefs de voûte de la chapelle seigneuriale de Thédirac, qui portent des écussons aux armes des de Crayssac et des de Lucez, identiques à ceux reproduits dans les églises de Cahors et de Notre-Dame de l'Isle. Cette chapelle fut en effet, relevée par Antoine de Lucez, Evêque de Cahors.

Monsieur Calmon donne lecture d'une étude très documentée sur l'église de Creysse. Cette église vraisemblablement du XII<sup>e</sup> siècle qui fut seigneuriale avant de devenir paroissiale au milieu du XIV<sup>e</sup> (1650-1658), est surtout remarquable par ses deux absides jumelles. Des constructions similaires sont rares : on en rencontre en Roussillon, en Corse, dans les îles de Chypre et de Crète.

Monsieur Calmon dit combien il est navrant de voir disparaître petit à petit les richesses artistiques de notre ville et de constater qu'elles deviennent la proie de brocanteurs et d'antiquaires sans scrupules ; il indique à ce propos l'enlèvement, tout récent, de l'écusson du

XVI<sup>e</sup> siècle qui se trouvait au-dessus de la porte d'entrée du N° 12 de la rue St-André.

Des remerciements et des vœux de prompt rétablissement sont adressés au Capitaine Bousac, qui avait transmis ses sympathies aux membres de la Société.

**Séance du 16 juin 1930.** — Présidence de M. Eug. Grangé. — Sont présents : MM. Combes, Laubal, Peyrissac, Lescuré, Sol, Daynard, Grangé, Gaignebet, Fougères.

M. le Président donne connaissance des lettres de remerciements de M. Chaumont et de M. le chanoine Lespinet.

Il rend un hommage, de la part de M. le docteur Péliési, son dernier ouvrage, la monographie de Lucez, *De la Barbacane au Pont du Diable*.

M. Roussel, conseiller d'Etat de la principauté de Monaco, a adressé en hommage à la Société, l'éloquent discours qu'il a prononcé à l'inauguration du nouveau Palais de Justice à Monaco.

M. de Gaudusson, présenté à une précédente séance, est élu membre de la Société.

M. Grangé signale dans le *Journal du Lot* un excellent article de M. Chéry sur la bibliothèque municipale de Cahors.

Il signale les publications suivantes d'auteurs quercynois ou ayant trait au Quercy :

« La vie amoureuse de Murat » et « La Part d'Amour », de M. Gustave Guiches. « Les leviers de commande », d'André Lamandé.

« Le prince qui m'aimait », de Michel Davet.

Un article paru dans l'*Illustration* sur Pierre Benoit et St-Céré, sous la signature d'Albéric Cahuet.

« Le char des dieux », roman de M. Peyroun.

Un album de vieilles maisons du Périgord, réalisé par notre jeune compatriote, le peintre Maurice Albe.

M. l'abbé Sol communique une très intéressante étude de M. Combelles, notaire à Molieres sur les « droits honorifiques dans les églises ».

Sur la proposition de son président, la Compagnie demande le classement de la vieille statue en bois de St-Pierre, du XII<sup>e</sup> siècle, qui se trouve dans l'église de Rampoux.

D'un échange de correspondances entre M. de St-Priest, le sous-préfet de Figeac et le maire de Bretenoux, au sujet des incidents, qui eurent lieu au mois de mai 1814 à Bretenoux, avant les Cent jours.

M. Francès, libraire à Cahors et M. Dissez, substitut du procureur général à Halphong, sont présentés par MM. Mézyrac, Fournatié et Calmon.

Un abonnement au Bulletin est accordé à Mme Rivière.

**Marché aux prunes**  
Castillonnes. — Apport 100 quintaux. Fretin, de 15 à 20 fr. ; de 100 à 110 fruits, 60 fr. ; de 90 à 100 fruits, 70 fr. ; de 80 à 90 fruits, 80 fr. ; de 70 à 74 fruits, 150 fr.

Premier marché, peu d'apport, peu de marchands et acheteurs. Cours incertains et peu encore établis.

On prévoit de gros apports, car la récolte est très abondante, malgré cela les propriétaires vendront à des cours raisonnables en tenant compte toutefois de la quantité récoltée.

**DÉPÊCHES**  
Paris, 11 h. 45.

**La santé de M. Porto-Riche**  
M. Porto-Riche a passé une bonne nuit, mais il reste très faible.

**M. Clémentel est malade**  
De Clermont-Ferrand. — M. Clémentel, sénateur du Puy-de-Dôme a été frappé hier d'une insolation près de Royat. Il a passé une bonne nuit. Son état est grave, mais n'inspire pas d'inquiétude immédiate.

**La reine de Roumanie**  
De Berlin. — Le bruit court d'après le *National Zeitung* que la reine Hélène de Roumanie (la femme divorcée du roi Carol), se retirerait dans un cloître et que rien ne la fera changer d'idée.

**Les colonies Portugaises**  
Listoy, du parti national africain des colonies portugaises, publie un manifeste réclamant l'autonomie.

**A Roubaix**  
On a enregistré dans la matinée quelques rentrées, mais la grande majorité des ouvriers restent en grève.

**L'empereur d'Annam à Prades**  
M. René Manaut, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, avant de rentrer à Paris a eu un entretien cordial avec l'empereur d'Annam qui villégiature à Prades.

**Incendies de forêts**  
De Toulon. — Un incendie de forêts a détruit la ferme et le domaine Pavillon à Brue-Auriac.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Monsieur Ernest PANOUIZE, commandant en retraite, lieutenant-colonel de réserve, ses enfants et sa famille, ont le douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Ernest PANOUIZE**  
décédée dans sa 33<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 16 heures moins le quart.

Réunion à la maison mortuaire, 13, boulevard Gambetta.

P.-S. — Le pasteur de Caussade officiera.

**EXCURSIONS EN QUERCY**  
NOUVEAU CIRCUIT  
Cahors, Rocamadour, Padirac, Cabrerets et Cahors

Départ : tous les jeudis, à 7 heures, devant l'Hôtel de Ville, avec une voiture neuve à 10 places. Très confortable.

Se faire inscrire soit au **Syndicat d'Initiative**, à l'Hôtel de Ville, soit chez M. Teysseire, 6, rue de la Chartraise, à Cahors.

En dehors du jeudi d'autres excursions pourront être organisées sur demande faite à l'avance.

**AVIS**  
Chez AVENAL, 28, rue Nationale et pendant quinze jours, grosse réclame !

**VERRES DE TABLE**  
sans aucun défaut à 0 fr. 50 le verre ou six francs la douzaine.

**DAME**  
disposant de matinée et de 5 h. à 7 h. chaque jour, désire trouver à les employer ; sérieuses références. S'adresser bureau du journal

**A VENDRE**  
UNE CUVE  
de 44 hectolitres  
à l'état neuf, n'ayant servi qu'une fois. S'adresser à Mme VERNET, à Galoubet, par Labastide-Murat (Lot).

**A VENDRE**  
UNE CUVE  
contenant 15 barriques  
Bonne occasion  
S'adresser à Mlle COUDERC, infirmière, Impasse Lauricque, à Labarre-Cahors.

**AVIS AUX CHASSEURS**  
ASSOCIATION DE CHASSE  
(Commune de Labastide-Marnhac)  
(2<sup>e</sup> année)

La chasse est interdite aux étrangers sur les propriétés du Syndicat.

**CHASSE INTERDITE**  
(Commune du Montat)

La chasse est interdite sur la propriété de M. Henry Fournié, à Lacoste (commune du Montat).

**CHASSE INTERDITE**  
(Commune de Flaujac-Poujols)

La chasse est interdite sur tout le territoire de la commune de Flaujac-Poujols (canton de Lalbenque), à tous les chasseurs étrangers à la commune.

**CHASSE INTERDITE**  
(Commune de Lentillac-Lauzès)

Par décision du conseil municipal, il est formellement interdit à tout chasseur étranger à la commune, de chasser sur les terrains communaux.

Plusieurs propriétaires se joignent au présent arrêté.

Lentillac-Lauzès, le 24 août 1930.  
Pour un groupe de propriétaires :  
H. POUIADE, Le Maire,  
boulangier, MARGENAC.

Feuilleton du « Journal du Lot » 27

# LA PART D'AMOUR

ROMAN  
Par Gustave GUICHES

FACE A FACE

— Mon petit !... Mes chers petits !... Vous me sauvez la vie, et moi je vous fais affreusement souffrir !

— Ne vous inquiétez pas de ça ! Je récommande Pierre. Nous attendons ces trois mois, puisqu'ils doivent vous sauver d'un danger si menaçant et vous permettre de rétablir la paix du ménage !

— Le salut !... Le bonheur !... s'écria Coursan. Par affection pour Madeleine, je suis sûr que Denise supportera, elle aussi, ces trois mois, grâce auxquels je pourrai mettre définitivement le « film intégral » au point pour le présenter !

Et, les yeux flamboyants, illuminant le mirage que sa pensée projetait devant lui :

— Et vois-tu cette présentation ? Cette soirée qui sera, pour le monde entier, le vrai grand soir, pas celui qui émanait, mais celui qui créa, qui

apporte le miracle le plus prodigieux et le plus bienfaisant !... Cette soirée au centre de Paris... au cœur de l'univers... à l'Opéra ! Après les bégaiements, les balbutiements, les tâtonnements puérils des films sonores, médiocres de son et si pauvres de couleurs, cette révélation formidable et splendide ! Non la photographie !... Non l'écho !... Non le reflet !... Mais la parole elle-même !... La nature elle-même !... La vie parlant, se colorant, agissant, vivant aux yeux et aux oreilles de tous !... Cette émotion immense !... Ce triomphe !... Et lorsque je pourrai dire à Denise : « C'est pour toi que j'ai rêvé, voulu et réalisé ce prodige ! » crois-tu qu'elle hésitera une seconde à se jeter dans mes bras et à répondre à mon amour par un amour sans fin ?

D'une autre génération que celle de Coursan, Pierre fut obligé de s'interdire un sourire devant la foi enthousiaste de ce créateur, car Pierre ne croyait pas que l'admiration engendrait autre chose que le respect ; le bienfait autre chose que la reconnaissance ou l'ingratitude, et que l'amour se déterminât autrement que par le choix du cœur, le mensonge de la séduction ou l'appel de la chair. Mais, sentant que son attachement et son admiration affectueuse pour ce génial et candide croyant faisaient monter à ses yeux un flot de larmes, il se fit des regards éblouis et ne put que s'exclamer : « Ce sera un prodige ! » Et, réalisateur, il ajouta :

« Madeleine est encore ici, et justement je l'ai laissée avec sa tante. Je vais lui parler. Mais soyez sans inquiétude, mon oncle. Je réponds de ses sentiments comme je réponds de miens. Vous pouvez être assuré que nous sommes prêts de vous, avec vous, et que tous deux nous ferons tout ce que vous voudrez et tout ce qu'il faudra !... »

LE CHOC

Les yeux encore en larmes attendries, Coursan se sentait radieusement confiant et joyeux. Heureux, certes, du résultat obtenu, mais plus fièrement heureux de cet incroyable tour de force moral qu'il avait accompli en se livrant, corps et âme, à toute son émotion, et sans gêne, sans pudeur, la laissant devant Pierre se convulser et crier. Quel bien cela lui avait fait ! Quelle puissance on acquérait ainsi !... Plus il s'avouait faible, plus il se sentait fort ! Plus il se montrait écrasé, plus il dominait ! La première fois que cela lui arrivait ! Ah ! s'il avait pu être ainsi avec Denise !

En tout cas, il tenait les trois mois si ardemment voulus, et, de cette double victoire sur lui-même et sur Pierre il éprouvait une de ces allégresses qui contraignent les lèvres des plus graves personnes à siffloter de folâtres chansons.

Enfin, il allait pouvoir travailler. Vivement, après en avoir fait jouer

le chiffre, il venait d'extraire, de son coffre-fort, le dossier Clarison. Il l'avait étalé sur la table et, dans l'un des cahiers, il relisait le mathématique exposé concernant la mise au point du « film intégral ». Toute son œuvre, toute sa création, prête à donner la vie à des milliers d'êtres qui propageraient l'admiration, le rire, les larmes, la terreur dans les cinémas de l'univers entier, tenaient en ces douze feuillets, dont la seule lecture suffirait à saisir le secret de son invention avec l'infaillible moyen de la réaliser.

Il lisait, relisait, s'exaltait, et, à la pensée de ses calculs, dans lesquels il avait mis autant d'amour que de génie, qu'il avait chargés de résoudre, pour lui, tout le problème de son bonheur plus encore que celui de sa gloire, songeant au moment où il faudrait tenir son engagement envers Clarison, il se demandait s'il aurait le courage de s'en dessaisir, même en face...

Il n'eût pas le temps d'évoquer le formidable amas de dollars. Frappée à petits coups nerveux, la porte s'ouvrait brusquement, et Denise était devant lui.

Au choc de cette entrée, il eut un sursaut, et, d'un coup d'œil craintif, la dévisagea. Même dans l'appréhension angoissée que dégageait sur lui son approche, l'admiration dominait. Comme elle avait changé ! Comme la créature, auparavant radieuse et impassible, paraissait maintenant fré-

missante, cœur et chair tendus

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table of financial data including 'Fonds d'Etat', 'Crédit National', 'Crédit Foncier', and 'Villa de Paris' with columns for 'dernier revenu' and 'Cours du 14 août'.

PLUS D'IVROGNES

Bibliographie

L'OPINION Journal de la semaine. Paraisant tous les samedis. Sommaire du samedi 16 août 1930.

LA NATURE

Tristes vacances... Il pleut, il fait froid, il vente. Impossible de tenter la moindre excursion en mer ou sur la montagne.

Chemins de fer de Paris à Orléans. NE PARTEZ PAS EN VACANCES sans être muni du LIVRET-GUIDE OFFICIEL de la Compagnie d'Orléans.

La route des Monts d'Auvergne en autocar au départ de ROCAMADOUR (Lot) (du 7 juillet au 15 septembre 1930).

Le Lot à petites journées par Eugène GRANGIÉ, préface de Léon Lafage.

Un livre d'érudition et de poésie. Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées par Eugène GRANGIÉ, préface de Léon Lafage.

Les billets d'excursion à prix réduit. En vue de donner de nouvelles facilités aux voyageurs se rendant dans les Pyrénées, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après :

1<sup>er</sup> Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Bordeaux ; 2<sup>e</sup> Paris à Bordeaux, la Côte Basque, les Pyrénées et retour par Toulouse ; 3<sup>e</sup> Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Bordeaux ; 4<sup>e</sup> Bordeaux à la Côte Basque, les Pyrénées et retour à Montauban.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

Le Phosphode GARNAL et le Corps Médical

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'HUILE de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'HUILE de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

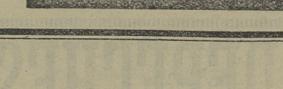
La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

Maitresses de Maison! Lisez la Mode Pratique. ÉLÉGANCE - FANTAISIE JOLIS RAFFINEMENTS avec l'économie qu'impose la vie chère.



SERVICE D'ÉTÉ 1930

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing stations like Paris (Orsay), Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing stations like Toulouse, Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Cahors, Pradines, Mercuès, Douelle, Luzach, Castelfranc, Puy-Evèque, Duravel, Soturac-Touzac, Fumel, and Libos.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Libos, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Puy-Evèque, Pradines, Castelfranc, Luzach, Parnac, Mercuès, Douelle, Cahors, and Pradines.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, listing stations like St-Denis-près-Martel, Vayrac, Bétaille, Puybrun, Bretenoux-Biars, Port-de-Gagnac, Laval-de-Cère, Lamativie, Siran, La Roquebrun, and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing stations like Le Buisson, Sarlat, Cazoules, Souillac, Le Pigeon, Baladou, Martel, and St-Denis-p.-M.ar.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing stations like Toulouse, Capdenac, Figeac, Le Pournel, Assier, Flaujac, Gramat, Rocamadour, Montvalent, St-Denis-p.-M., Martel, Quatre-Routes, Turenne, Brive, and Paris.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules from Aurillac to St-Denis-près-Martel, listing stations like Aurillac, La Roquebrun, Siran, Lamativie, Laval-de-Cère, Port-de-Gagnac, Bretenoux-Biars, Puybrun, Bétaille, Vayrac, and St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Le Buisson, listing stations like St-Denis-p.-M.d., Martel, Baladou, Le Pigeon, Souillac, Cazoules, Sarlat, and Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing stations like Paris (Orsay), Brive, Turenne, Quatre-Routes, St-Denis-p.-M., Montvalent, Rocamadour, Gramat, Flaujac, Assier, Le Pournel, Figeac, CAPDENAC, and TOULOUSE.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules from Sarlat to Gourdon, listing stations like Sarlat, Grolejac, St-Cirq-Madelon, Payrignac, and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules from Gourdon to Sarlat, listing stations like Gourdon, Payrignac, St-Cirq-Madelon, Grolejac, Carsac, and SARLAT.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Capdenac, Lamadeleine, Toirac, Montbrun, Cajarc, Calvignac, St-Martin-Labouval, Saint-Cirq-la-Popie, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, and CAHORS.